



**COMMUNE DE FOUNEX**  
*Municipalité*

## **Préavis N° 15/2016-2021**

**Demande de crédit d'un montant de  
CHF 350'000.00 en vue de l'équipement  
de l'ensemble des bâtiments  
communaux d'une sécurisation  
électronique des accès**

Responsabilité du dossier :  
***Bâtiments communaux***  
***M. Denis Lehoux - municipal***

Founex, le 4 novembre 2016/CH/10.01

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2. Solution proposée</b>	<b>3</b>
<b>3. Coûts de l'équipement</b>	<b>5</b>
<b>4. Conclusions</b>	<b>6</b>

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Introduction

Le patrimoine immobilier de notre commune est composé de 12 bâtiments devant rester accessibles à tout moment, aussi bien durant la journée que bien souvent le soir, tant par les autorités communales et les employés communaux que par les locataires de nos appartements, mais également par les membres des sociétés de loisirs locales.

Pour cet ensemble immobilier, la sécurisation et la gestion des 257 points d'accès devient de moins en moins réalisable et rationnelle, du moins par des moyens traditionnels, constitués de portes équipées de cylindres et par la remise de clefs aux différents utilisateurs potentiels.

Afin de pallier efficacement ce problème, la Municipalité propose d'équiper l'ensemble des bâtiments communaux d'un système de contrôle d'accès électronique des portes. Ce système renforcera la sécurité des biens communaux et permettra un contrôle efficace des entrées-sorties des locaux par les personnes autorisées.

## 2. Solution proposée

Plusieurs systèmes sont actuellement disponibles sur le marché, tels des clefs ou des badges électroniques. Nous avons comparé les deux possibilités techniques en recherchant un moyen économe en travaux d'équipement, facilement paramétrable et évolutif en fonction de nos besoins.

Nous avons contacté plusieurs entités locales ayant achevé la sécurisation électronique de leurs locaux (Collège des Rojalets - ARSCO, Communes de Commugny, Coppet, Chavannes-des Bois et Chavannes-de-Bogis) et relevons que toutes ont choisi, après étude individuelle, la solution de badges électroniques SALTO. Le retour d'expérience obtenu de ces utilisateurs est, à ce jour, extrêmement positif.

Nous avons pu constater, de par les études diligentées par les autres communes, que la solution SALTO proposée par la maison Hasler constitue l'approche économiquement la plus favorable, tout en apportant une expertise technique élevée.

Nous vous proposons donc d'installer cette solution de sécurisation par badges électroniques, proposition basée sur les points suivants :

### Personnalisation selon la nature des utilisateurs

Les besoins d'accès ne sont bien évidemment pas les mêmes pour un membre d'une société locale, besoin ponctuel en lieu et en période horaire, que pour un employé de la conciergerie, par exemple. Pour ce dernier, suppression des plus que nombreuses clefs nécessaires dans son activité quotidienne. Il en va de même pour le personnel enseignant, avec accès à plusieurs locaux différents et indépendants géographiquement au cours d'une seule journée.

### Délimitation des zones en fonction des demandes et des périodes horaires souhaitées

L'accès aux zones communes de nos locaux est paramétrable pour les locataires en fonction de leurs besoins, tandis que l'accès à notre salle de spectacles peut être autorisé dans une plage définie d'entente avec la société concernée. Soulignons que les sorties d'un local sont possibles en tout temps, c'est-à-dire après la fin de la période souhaitée.

#### Gestion centralisée

Il nous est confirmé que le serveur actuellement en charge des points d'accès des communes listées ci-dessus, dont l'infrastructure informatique centrale est hébergée par ARSCO, dispose de suffisamment de capacité pour accueillir les besoins de notre commune. Nous pourrions ainsi gérer en propre l'ensemble de nos accès tout en bénéficiant de l'interaction des différents sites.

#### Facilité d'entretien des fermetures

La détérioration des serrures est quasiment impossible, dans la mesure où il n'y a pas de clef dans le système choisi. Un système avec clef peut être facilement bloqué par une mine de crayon, voire un chewing-gum.

#### Faible coût de remplacement d'un badge en cas de perte

Le coût unitaire du badge choisi est de CHF 20.00, montant à comparer au coût de remplacement des serrures et des clefs d'une mise en passe, pouvant atteindre plusieurs milliers de francs (nouvelles mises en passe, nouveaux cylindres et nouvelles clefs).

#### Suivi des utilisations effectives des accès donnés aux divers intervenants

Le support informatique permet un suivi des ouvertures des 257 accès. Il permet également de supprimer les oublis de fermetures de portes (par principe, les serrures sont fermées, et ne sont en fait ouvertes que sur présentation du badge programmé).

#### Reprogrammation facile au moyen de lecteurs décentralisés

Sur plusieurs points de passage, des lecteurs muraux reliés à la centrale permettent de reprogrammer rapidement, individuellement si nécessaire, les badges d'accès.

#### Fonctionnement sans contact

La présentation d'un badge autorisé devant la serrure suffit pour déverrouiller la porte choisie. Ceci élimine l'usure constatée avec l'usage d'une clef, même électronique.

#### Absence de liaison par câble entre les accès et la centrale

Quelques travaux seront nécessaires cependant pour les lecteurs décentralisés ainsi que pour certaines portes complexes (coupe-feu par exemple), travaux effectués par le fournisseur de l'équipement SALTO et par notre service technique communal.

#### Moindre coût par rapport à une solution basée sur des clefs électroniques

Un comparatif des coûts d'acquisition a été obtenu de l'une des communes ci-dessus, entre les clefs et les badges électroniques, d'une part, et entre les différents fournisseurs d'autre part. La solution badge se révèle la moins onéreuse.

La vérification des seuils des marchés publics a permis de constater que le montant des fournitures, soit CHF 250'000.00 hors taxes, n'est pas dépassé en cas d'équipement de l'ensemble des portes des bâtiments communaux. Nous ne sommes donc pas soumis à une procédure de marchés publics ouverte.

### 3. Coûts de l'équipement

La dépense envisagée pour la réalisation du projet d'équipement s'élève à CHF 350'000.00 Le tableau ci-dessous en donne les détails récapitulatifs.

<i>Coûts des fournitures et des travaux d'adaptation</i>	<i>Montants (CHF)</i>	<i>Nombre de points d'accès</i>
1. Maison de commune (Grefe)	16'181.00	19
2. Salle de spectacles	43'688.00	54
3. Salle de Gym (yc Chapelles 6)	18'083.00	23
4. Ecole primaire et extension (yc. nouvelle UAPE)	46'930.00	49
5. Ancienne grande salle (yc WC extérieurs Grand rue)	2'422.00	3
6. Ancienne poste (voirie et local des jeunes)	1'756.00	2
7. Centre Sportif	17'826.00	27
8. Bâtiment de la voirie	5'632.00	8
9. Repingonnes 2	5'174.00	7
10. Déchetterie	4'123.00	6
11. Immeubles locatifs Grand Rue 54	17'501.00	27
12. Immeubles locatifs Forge 22	20'312.00	32
<i>Total fournitures</i>	<i>199'628.00</i>	
13. Travaux de montage et mise en service	43'522.30	
14. Travaux d'électrification et d'adaptation des bâtiments	33'000.00	
15. Honoraires de gestion de projet	20'560.00	
16. Divers et imprévus	25'000.00	
<b>Total HT</b>	<b>321'710.30</b>	
<b>TVA 8%</b>	<b>25'736.80</b>	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>347'447.10</b>	<b>257</b>
<b>TOTAL ARRONDI TTC</b>	<b>350'000.00</b>	



#### 4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

<b>Vu</b>	le préavis municipal N° 15/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 350'000.00 en vue de l'équipement de l'ensemble des bâtiments communaux d'une sécurisation électronique des accès
<b>Ouï</b>	le rapport de la Commission des finances
<b>Ouï</b>	le rapport de la Commission des constructions
<b>Attendu</b>	que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### DÉCIDE

<b>D'approuver</b>	le préavis municipal N° 15/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 350'000.00 en vue de l'équipement de l'ensemble des bâtiments communaux d'une sécurisation électronique des accès
<b>D'autoriser</b>	la Municipalité à entreprendre les travaux
<b>De lui octroyer</b>	à cet effet un crédit de CHF 350'000.00 TTC
<b>De financer</b>	ce montant par la trésorerie courante
<b>D'amortir</b>	cet investissement par un prélèvement sur le compte de réserves N° 9282.003

Ainsi approuvé par la Municipalité le 16 janvier 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluè

la secrétaire :

Claudine Luquiens

Le Municipal responsable :

Denis Lehoux

## **Rapport de la Commission des finances sur le préavis No. 15/2016-2021**

Concernant une demande de crédit de CHF 350'000.00 en vue de l'équipement de l'ensemble des bâtiments communaux d'une sécurisation électronique des accès.

Monsieur Le Président,  
Mesdames et Messieurs Les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité le 13 février 2017 en présence de Mme Evelyne Pfyster-Jacob, M. Jean-Pierre Deblue et Denis Lehoux, Municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale.

### **Préambule :**

L'objet de ce préavis est d'équiper le patrimoine immobilier de notre commune qui est composé de 12 bâtiments devant rester accessibles à tout moment. La sécurisation et la gestion des 257 points d'accès deviennent de moins en moins réalisables et rationnelles. Afin de pallier à ce problème la Municipalité propose d'équiper l'ensemble des bâtiments d'un système de contrôle d'accès électroniques des portes.

### **Considération :**

L'harmonisation d'une sécurisation électronique des accès permettra une gestion plus simple et plus rapide pour l'administration communale avec un faible coût de fonctionnement. Ce projet rentrera également dans une harmonisation avec d'autres villages de Terre Sainte qui sont déjà équipés.

**Conclusion :**

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous demande, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers

<b>D'approuver</b>	le préavis municipal No. 15/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 350'000.00 en vue de l'équipement de l'ensemble des bâtiments communaux d'une sécurisation électronique des accès
<b>D'autoriser</b>	la Municipalité à entreprendre les travaux
<b>De lui octroyer</b>	à cet effet un crédit de CHF 350'000.00 TTC
<b>De financer</b>	ce montant par la trésorerie courante
<b>D'amortir</b>	cet investissement par un prélèvement sur le compte de réserves N° 9282.003

Fait à Founex, le 15 février 2017

Les Membres de la Commission des finances,

Laurent Kilchherr

Gerhard Putmann-Cramer

Marc Barbé

Hervé Mange

Francois Girardin

Jean Righetti

Lucie Kunz-Harris

**Rapport de la commission des constructions concernant le préavis municipal  
N°15/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 350'000.00 TTC en  
vue de l'équipement de l'ensemble des bâtiments communaux d'une sécurisation  
électronique des accès**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Réunie à la demande de la municipalité en date du 13 février pour la présentation du préavis précité, la commission des constructions a été informée de la nécessité d'équiper l'ensemble des bâtiments communaux d'une sécurisation électronique des accès pour faciliter les tâches des employés et utilisateurs des locaux de la commune.

Examen du projet

Le patrimoine immobilier de notre commune est composé de 12 bâtiments. Il se compose de bâtiments scolaires, administratifs, d'entretien, de locaux polyvalents ainsi que du parc locatif. Afin de pouvoir en garantir l'accès, à tout moment, et d'en simplifier l'accès, tant par les autorités communales et les employés communaux, que par les locataires et également les membres des sociétés de loisirs locales, il devient nécessaire d'équiper l'ensemble des 257 points d'accès par un système de contrôle électronique des portes.

Ce système renforcera la sécurité des biens communaux et permettra un contrôle efficace des entrées-sorties par les personnes autorisées. De plus le corps des sapeurs pompiers se verra doté de passes qui pourraient réduire dans certains cas les temps d'interventions.

La solution proposée par la Municipalité est déjà utilisée dans 4 communes de Terre-Sainte. De plus, la gestion sera centralisée et hébergée par ARSCO qui s'occupe du Collège des Rojalets ce qui entraînera une réduction des coûts d'exploitation tout en bénéficiant de l'interaction des différents sites.

En séance de commission, nous nous sommes interrogés sur l'utilité d'impliquer l'ensemble des habitants des immeubles locatifs à cause de la charge de travail qui serait imputée directement au bureau communal. Il s'avère que la moyenne des déménagements des différents immeubles locatifs pourra être facilement assimilable par celui-ci.

Il est également important de savoir que les types de serrures sont différents selon leur usage. Par exemple les salles de classes seront dotées d'un type permettant un accès libre des 2 côtés pendant les heures de cours. Les portes extérieures d'accès principal aux bâtiments peuvent être équipées de fermeture de sécurité à 3 points ou équivalent. Il est également possible de gérer les accès dans le temps, ce qui rendra inutilisable un badge qui n'aura pas été rendu dans les délais lors d'une location.

Enfin, la solution des badges représente le coût le moins cher tant pour le remplacement que pour l'entretien. De plus, comme le fonctionnement est sans contact, il n'y a pas d'usure et la détérioration est quasiment impossible.

### Conclusions

La Commission des constructions attire votre attention sur le fait que quelques membres ont émis des doutes quand à la nécessité d'équiper les immeubles locatifs, sachant que certains sont neufs et ont été équipés pour faciliter le travail de conciergerie. Toutefois ces doutes n'ont pas dissuadé l'ensemble des membres présents de se prononcer en faveur de ce préavis.

Considérant les éléments précités, la Commission des constructions vous recommande Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'approuver le préavis municipal n° 15/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 350'000.00 en vue de l'équipement de l'ensemble des bâtiments communaux d'une sécurisation électronique des accès.

Ainsi fait à Founex, le 8 mars 2017.

Pour la Commission des constructions :

Letizia FARINE

Caroline MULLER

Bernard CINTAS

Philippe MAGNENAT

Cédric STERN

Nicolas PAQUIER